

REGLEMENT DE LA COURSE

Article 1 :

Nivéales Médias et La Sportiva, organisent le dimanche 27 septembre 2020 à Grenoble :

La Sportiva Wider Classic. Une compétition de trail avec 3 distances de courses :

- La Verticale de la Bastille : format de course proche d'un kilomètre vertical (5 kilomètres assortis d'un dénivelé positif de 870 mètres).
- Le Tour du Rachais : Un trail de 15,3 km (1150m d+) sur les chemins autour du Mont Rachais
- Le Tour des Chartreux : Un trail de 29,8km (2000m d+) s'élançant entre Grenoble, le Mont Jallat, le Col de Clémencière, Quaix en Chartreuse, Sarcenas, Le Pont de Vence pour récupérer la fin de parcours commune avec le Tour du Rachais sur les sentiers en balcon du sommet du même nom.

Article 2 :

- Les départs seront donnés à partir de 8h sur 4 vagues de 50 coureurs avec des départs toutes les minutes pour Le Tour des Chartreux
- Les départs seront donnés à partir de 9h sur 4 vagues de 50 coureurs avec des départs toutes les minutes pour Le Tour du Rachais
- Pour la Verticale de la Bastille, les départs seront donnés à partir de 9h30 pour l'ensemble des coureurs en 4 vagues successives pour permettre une meilleure fluidité sur le parcours

Cette organisation du départ s'accompagne d'un chronométrage précis. En effet, les puces de chronométrage de chaque coureur se déclencheront à partir du moment où ils passeront la ligne de départ réelle.

Le rassemblement des concurrents aura lieu au fond de l'esplanade de Grenoble un quart d'heure avant le départ de leur course respective pour le brief qui précisera les dernières informations concernant la course.

Le temps limite imparti aux coureurs pour boucler les épreuves sont de :

- 1H30 pour La Verticale de la Bastille
- 4H00 pour Le Tour du Rachais
- 7H30 pour Le Tour des Chartreux

Au-delà de ce temps, la sécurité n'étant plus assurée sur le parcours, les concurrents seront mis hors course.

Article 3 :

La course, est ouverte aux concurrents âgés de 16 ans minimum (Cadet) pour La Verticale de la Bastille et de

20 ans (Espoir) pour Le Tour du Rachais et le Tour des Chartreux. Pour le bon déroulement de l'épreuve, le nombre d'engagés est limité à 500 par épreuve. Les inscriptions seront closes sans préavis le jour du 500ème engagement.

Au titre de la loi du 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'organisation s'engage à n'utiliser et divulguer tous renseignements personnels communiqués, qu'au titre des obligations légales, administratives et nécessaires lors de la prise en charge du mineur.

Article 4 :

Les participants doivent répondre à l'un des critères suivants :

– Soit un certificat médical mentionnant la « **non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** », délivré moins d'un an avant la date de l'épreuve (ou sa photocopie),

Soit une **licence FFA en cours de validité (2020)** :

- Licence Athlé Compétition (mentionnant un certificat médical)
- Licence Athlé Entreprise (mentionnant un certificat médical)
- Licence Athlé running (mentionnant un certificat médical)
- Pass' j'aime courir (mentionnant un certificat médical)

!/ ATTENTION !/

D'après le code du sport, **nous n'acceptons plus les licences des fédérations suivantes :**

- Triathlon,
- Course d'Orientation,
- Pentathlon Moderne

Pour les coureurs étrangers, le certificat médical est obligatoire même avec une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF et doit être rédigé en français ou transmis avec une traduction certifiée.

Ce document sera conservé original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident et sera à présenter avant la course.

Une autorisation parentale est obligatoire et sera à présenter avant la course pour les athlètes mineurs.

Article 5 :

Inscription Verticale de la Bastille : Le montant de l'inscription est fixé à 10 € (+ frais de service via le site web) pour toute inscription faite avant le 30 août, puis elle passera à 15€ (+ frais de service via le site web) jusqu'au 25 septembre, date de fin des inscriptions en ligne. Possibilité de s'inscrire sur place (15€).

Inscription Tour du Rachais : Le montant de l'inscription est fixé à 20 € (+ frais de service via le site web) pour toute inscription faite avant le 30 août, puis elle passera à 25€ (+ frais de service via le site web) jusqu'au 25 septembre, date de fin des inscriptions en ligne. Possibilité de s'inscrire sur place (25€)

Inscription Tour des Chartreux : Le montant de l'inscription est fixé à 30 € (+ frais de service via le site web) pour toute inscription faite avant le 30 août, puis elle passera à 35€ (+ frais de service via le site web) jusqu'au 25 septembre, date de fin des inscriptions en ligne. Possibilité de s'inscrire sur place (35€).

Les frais d'inscriptions comprennent les frais de traitement de dossier, le chronométrage, les secouristes, un sac concurrent d'au moins un t-shirt technique aux couleurs de la course et d'un magazine), d'un dossard avec une puce de chronométrage.

Au titre de la loi du 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'organisation s'engage à n'utiliser et divulguer tous renseignements personnels communiqués, qu'au titre des obligations légales, administratives et nécessaires lors de la prise en charge du mineur.

Article 6 :

Les inscriptions pour la course seront ouvertes à partir du 12 juin 2020. Celles-ci pourront s'effectuer depuis le site www.widermag.com/wider-classic. Il est également possible de s'inscrire par courrier en envoyant la totalité du dossier à Nivéales Médias, La Sportiva Wider Classic, 45 route de Lyon 38000 Grenoble avant le 31 août 2020 (cachet de la poste faisant foi).

Les inscriptions via notre site web sont possibles jusqu'au 25 septembre minuit. Les coureurs auront ensuite la possibilité de s'inscrire le matin même de la course à l'Esplanade de Grenoble.

Article 7 :

Tout engagement est personnel. Au transfert d'inscription n'est autorisé quel que soit le motif.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible tout au long de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Article 8 :

Tous les participants s'engagent à respecter l'itinéraire balisé, à n'être sous l'influence d'aucun produit stupéfiant ou dopant, à faire preuve de courtoisie envers les organisateurs et les autres concurrents, et à s'entraider entre participants en cas d'accident qui pourrait survenir et ce, au dépend de la performance.

Article 9 :

Tout au long des courses (hormis la Vertical de la Bastille), chaque concurrent doit obligatoirement être en possession du matériel suivant :

- une réserve d'eau de 0.5L minimum (1L pour le 30km),
- un masque sanitaire,
- une réserve alimentaire,
- une couverture de survie,
- un sifflet,
- une fiche précisant le traitement médical en cours et les contre-indications.

L'organisation recommande fortement le matériel suivant :

- sac à dos adapté au trail ou équivalent (par exemple porte-bidons)
- paire de chaussures adaptées au trail
- vêtements chauds (bonnet, gants, collants)
- téléphone portable –réserve alimentaire.

Un concurrent non muni de ces accessoires peut se voir refuser de prendre le départ par le comité de course. Des contrôles inopinés pourront être effectués tout au long du parcours par l'organisation et entraîner la disqualification de tout participant n'étant pas en possession du matériel obligatoire.

Article 10 :

En vous inscrivant à La Sportiva Wider Classic, vous autorisez l'organisateur à utiliser pour sa communication interne et externe, toute photographie prise lors de la manifestation.

Au titre de la loi du 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'organisation s'engage à n'utiliser et divulguer tous renseignements personnels communiqués, qu'au titre des obligations légales, administratives et nécessaires lors de la prise en charge du mineur.

Article 11 :

L'équipe d'organisatrice, les bénévoles et les participants s'engagent à respecter l'environnement dans lequel la manifestation se déroule et ainsi ne pas jeter leurs déchets sur les sentiers mais dans les poubelles prévues à cette effets (stands ravitaillements, village départ/arrivée) et à empreinter l'itinéraire balisé.

Article 12 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires/douches ou dans les locaux utilisés. Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés sont couverts par l'assurance de leur licence ; Les non licenciés doivent être assurés personnellement.

Article 13 :

Le fait de s'engager et de participer à cette épreuve implique pour les coureurs, la connaissance et l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement affiché au droit de la remise des dossards et disponible sur le site Internet de la course.

Article 14 : COVID-19

1/ VOTRE TEMPS ESTIME (POUR LES VAGUES DE DÉPART) – À REMPLIR AVANT LE MERCREDI 15 SEPTEMBRE À 23H59

Nous avons prévu des départs par vague sur l'ensemble des épreuves de la WIDER CLASSIC. Afin de fluidifier ces départs, et éviter tout bouchon sur nos parcours, nous souhaitons faire partir les vagues par niveau.
Pour compléter cette donnée obligatoire, vous pouvez vous rendre sur votre espace personnel via la plateforme d'inscription (cf email confirmation inscription).

2/ JUSTIFICATIF MÉDICAL OBLIGATOIRE EN LIGNE (AUCUN CERTIFICAT ACCEPTÉ SUR PLACE)

Afin de limiter au maximum les échanges entre participants et bénévoles, et afin d'accélérer le retrait des dossards, il est obligatoire de fournir en ligne votre justificatif médical (certificat médical ou licence) en amont de la manifestation, soit avant le MERCREDI 23 SEPTEMBRE à 12h00 !

Aucune pièce justificative ne sera acceptée sur place et nous nous réservons le droit de ne pas distribuer le dossard si le dossier en ligne n'est pas complet avant le 23 septembre.

Pour insérer votre justificatif médical, vous pouvez vous rendre sur votre espace personnel via la plateforme d'inscription (cf email confirmation d'inscription)

3/ PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE (= MATÉRIEL OBLIGATOIRE)

- l'ensemble du site de course Départ / Arrivée de la WIDER CLASSIC
- Pour les retraits des dossards
- Pour se rendre sur les lignes de départs. Le masque pourra être retiré après le passage sur la ligne de départ
- En cas d'abandon dès que vous montez dans un véhicule de de rapatriement

4/ RAVITAILLEMENTS

Au titre de la loi du 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'organisation s'engage à n'utiliser et divulguer tous renseignements personnels communiqués, qu'au titre des obligations légales, administratives et nécessaires lors de la prise en charge du mineur.

Le nombre de ravitaillements va légèrement diminuer. Nous allons inciter les coureurs à plus d'autonomie

LE SELF SERVICE SERA INTERDIT – CE SONT LES BÉNÉVOLES QUI VOUS SERVIRONS !

LE GOBELET PERSONNEL EST OBLIGATOIRE

5/ AUTRES MESURES

Pour éviter des contacts supplémentaires, nous prenons la décision de supprimer les Vestiaires et Consignes, disponibles habituellement sur notre zone Départ / Arrivée.